

Mise en garde :

Créer une convention de collaboration entre un secrétaire indépendant spécialisé en comptabilité et une entreprise nécessite de prendre en compte plusieurs éléments essentiels pour garantir une relation professionnelle claire et légale.

Voici un exemple de ce à quoi pourrait ressembler une telle convention, en prenant en compte les spécificités juridiques et professionnelles communes en Belgique et en France.

Ce modèle de convention est assez standard et devra donc être personnalisé avec l'aide d'un avocat pour s'assurer qu'il rencontre les spécificités de chaque situation et les réglementations locales applicables.



Modèle de Convention de Collaboration Entre un Secrétaire Indépendant et une PME/Professionnel

Entre les soussignés :

[Nom de la PME/du professionnel], une société/un professionnel enregistré(e) sous le numéro [Numéro d'enregistrement], dont le siège social est situé à [Adresse complète], ci-après dénommé le "Client",

et

[Nom du secrétaire indépendant], entrepreneur individuel, enregistré sous le numéro [Numéro d'enregistrement], dont le siège social est situé à [Adresse complète], ci-après dénommé le "Prestataire",

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le présent contrat a pour objet de définir les termes et conditions sous lesquels le Prestataire fournira des services de comptabilité pour le Client, selon les besoins spécifiés par le Client et acceptés par le Prestataire.

Article 2 : Description des Services

Le Prestataire s'engage à fournir les services suivants : saisie des transactions comptables, préparation des bilans et des comptes de résultat, gestion des déclarations fiscales, et conseils en gestion comptable. Les services seront rendus conformément aux normes comptables et fiscales en vigueur dans le pays de l'activité du Client.

Article 3 : Durée de la Convention

La présente convention est conclue pour une durée initiale de [Durée] à compter de [Date de début] et pourra être renouvelé automatiquement sauf résiliation par l'une des parties avec un préavis de [Durée du préavis] mois.

Article 4 : Conditions Financières

Le Client s'engage à rémunérer le Prestataire à un taux de [Tarif horaire ou mensuel] euros. Les factures seront émises mensuellement et payables dans les [Nombre] jours suivant leur réception.

Article 5 : Confidentialité

Le Prestataire s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations financières et commerciales du Client auxquelles il aura accès dans le cadre de ses services.

Article 6 : Indépendance des Parties

Les parties déclarent qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée de la convention, des contractants indépendants et qu'aucune disposition dans cette convention ne peut être interprétée comme créant entre elles une société, une coentreprise ou un lien d'employeur à employé.

Article 7 : Droit Applicable et Juridiction

Ce contrat est régi par le droit [belge/français], et en cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut d'accord, les tribunaux de [Ville, Pays] seront compétents.

Fait à [Ville], le [Date].

Signature du Client

Signature du Prestataire